

MAIRIE
D'
ASCROS



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 27 Mars 2026

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 21 Mars 2026 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : BAILET Patrick, BASSI-CARLIN Colette, CASTANER Sylvie, CUEVAS Thomas, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, PENARANDA Corinne, REBUFFEL Nathalie, VALLET Frédérique, VALTIER Jean-Charles, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : VALTIER Jean-Charles, désigné à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Mise en place du Conseil Municipal ; Élection du Maire et des Adjointes ; Charte de l'Élu local ; Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal précédent (14/02/2026) ; Délégations du Conseil Municipal au Maire ; Indemnités des Élus.

Président de séance pour l'élection du Maire : DILMI Henri, doyen de l'Assemblée.

0) **Ouverture de la séance à 14 heures 30** :

1) Mise en place du Conseil Municipal :

Résultats des Élections Municipales du 15 mars 2026 :

223 Inscrits

75 Abstentions

148 Votants

148 Émargements

8 Bulletins blancs

16 Bulletins nuls

124 Exprimés

Liste « Fiers d'ASCROS » conduite par Vincent GIOBERGIA élu avec 124 voix.

Appel des élus pour le mandat à venir. Tous les élus sont présents, le Conseil Municipal est au complet.

1) Élection du Maire :

Candidat : GIOBERGIA Vincent

10 voix pour

1 bulletin blanc

Monsieur GIOBERGIA Vincent est élu Maire

Vote (à bulletin secret) : Pour, à l'unanimité moins un bulletin blanc

Monsieur le maire, Vincent GIOBERGIA reprend la présidence de la séance du Conseil Municipal.

2) Choix du nombre d'Adjoints :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'élire trois Adjoints pour le mandat qui débute en 2026.

Vote : Pour, à l'unanimité

3) Élection des Adjoints :

Monsieur le Maire propose de désigner trois Adjoints selon les personnes suivantes dans le respect de la parité règlementaire :

- 1^{er} Adjoint au Maire : M. BAILET Patrick ;

- 2^{ème} Adjointe au Maire : Mme BASSI-CARLIN Colette ;

- 3^{ème} Adjoint au Maire : M. CUEVAS Thomas.

Vote (à bulletin secret) : Pour, à l'unanimité

Les arrêtés du Maire fixant les délégations du Maire aux Adjoints seront pris en conséquence selon les attributions précises à chacun des Adjoints.

Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes Alpes d'Azur :

Monsieur Vincent GIOBERGIA, Maire.

4) Charte de l'Élu local :

Lecture des sept points précis de la Charte de l'Élu local, par Monsieur le Maire.

5) Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal précédent (14/02/2026) :

Adopté à l'unanimité.

Monsieur VALTIER Jean-Luc demande des précisions sur la vente de la parcelle communale D 509 à M. et Mme BRIET (parcelle non constructible sous préemption de la SAFER).

6) Délégations du Conseil Municipal au Maire :

Le Conseil Municipal donne 19 délégations à Monsieur le Maire pour gérer la commune.

Vote : Pour, à l'unanimité

7) Délégations du Maire aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux :

	Titulaire	Supplément
Association des Maires 06	GIOBERGIA Vincent	
Association ISATIS	GIOBERGIA Vincent	BAILET Patrick
Comité technique CDG 06	GIOBERGIA Vincent	
Régie Eau Alpes Azur Mercantour	GIOBERGIA Vincent	BAILET Patrick
SICTIAM	GIOBERGIA Vincent	
AGENCE 06	GIOBERGIA Vincent	

Vote : Pour, à l'unanimité

Commissions aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux :

- Appels d'Offres :

Président : GIOBERGIA Vincent, Titulaires : BAILET Patrick, VALTIER Jean-Luc ;

- Finances :

Président : BAILET Patrick, Titulaires : GIOBERGIA Vincent, CUEVAS Thomas,
Supplémentaires : REBUFFEL Nathalie, VALLET Frédérique, VALTIER Jean-Charles ;

- Médias / Communication :

Présidente : CASTANER Sylvie, Titulaires : GIOBERGIA Vincent, BAILET Patrick ;
Supplémentaires : REBUFFEL Nathalie, PENARANDA Corinne ;

- Personnel / Emploi :

Président : BAILET Patrick, Titulaires : GIOBERGIA Vincent, CUEVAS Thomas, BASSI-CARLIN
Colette ;

Supplémentaire : VALTIER Jean-Charles ;

- Travaux :

Président : CUEVAS Thomas, Titulaires : BAILET Patrick, REBUFFEL Nathalie, VALTIER Jean-
Charles ;

Supplémentaires : GIOBERGIA Vincent, VALTIER Jean-Luc ;

- Sécurité / Prévention / Incendie (PCS) :

Président : BAILET Patrick, Titulaires : GIOBERGIA Vincent, DILMI Henri, VALTIER Jean-Luc ;
Supplémentaire : CUEVAS Thomas ;

- Fêtes / Cérémonies :

Présidente : REBUFFEL Nathalie, Titulaire : GIOBERGIA Vincent,
Supplémentaires : CASTANER Sylvie, BASSI-CARLIN Colette, DILMI Henri ;

Vote : Pour, à l'unanimité

- Commission électorale de contrôle :

VALTIER Jean-Luc.

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Président : GIOBERGIA Vincent ; Titulaires : REBUFFEL Nathalie, CASTANER Sylvie ;
Supplémentaire : BASSI-CARLIN Colette.

Vote : Pour, à l'unanimité

8) Indemnités des élus :

Enveloppe budgétaire prévue pour les communes de 100 à 500 habitants : 2497,98 euros.

- Maire : 1 155,06 euros par mois ;
- 1^{er} Adjoint : 447,64 euros par mois, soit 100 % ;
- 2^{ème} Adjointe : 402,87 euros par mois, soit 90 % ;
- 3^{ème} Adjoint : 402,87 euros par mois, soit 90 %.

Vote : Pour, à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 16 heures 20, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

